

EPRETOT infos

Votre Bulletin Municipal Automne 2011

FUSION

L'ACTUALITE FUSION Communauté d'Agglomération Havraise (CODAH) - Communauté de Communes de Saint Romain de Colbosc (CCSRC) ?

Monsieur le Préfet, à la demande du Ministre des Collectivités Territoriales souhaite la fusion entre la CODAH, la Communauté de Communes du Canton de CRIQUETOT L'ESNEVAL et la CCSRC.

L'assemblée Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) composée de 56 élus de tout le Département a rejeté toutes les fusions proposées dans le Département par Monsieur le Préfet sauf celle qui nous concerne. Pourquoi ?

La seule raison qui est politique au fond est d'essayer de créer un impossible équilibre entre Rouen et Le Havre sans réel intérêt pour notre communauté.

C'est pourquoi la majorité des communes de la CCSRC (10 communes sur 16) s'oppose fermement à cette fusion (voir la délibération prise à l'unanimité par la commune d'Epretot dans ce document).

A terme les compétences de l'agglomération fusionnée comprendraient notamment :

L'eau, l'assainissement et la collecte des Ordures Ménagères pour ne citer que ces trois là, et quand on sait seulement pour ce dernier poste le coût de la collecte pour les habitants au Havre cela nous inquiète : 132 euros par habitant (un des plus chers de France) contre 35 euros à Brest et 50 euros en moyenne pour la CCSRC.

La CODAH compte 246 000 habitants, la CCSRC 17 400, comment espérer que nos demandes, nos aspirations, nos différences, nos besoins soient pris en compte ?

Il est aussi question à terme d'unifier la taxe d'habitation, qui par parenthèse n'a pas augmenté à Epretot depuis 10 ans.

Cette taxe d'imposition est pour 2011 de 19.84 % au Havre contre 4.63 % à Epretot.

C'est pourquoi nous craignons de devoir subir une forte augmentation de nos charges sans contrepartie, la majorité des finances de la nouvelle Communauté étant absorbée par le Havre...

Cette uniformisation serait anormale et injuste ; d'abord parce que nous avons des frais différents les uns des autres : transport des enfants à l'école, transport pour les activités extra scolaires, pour faire les courses, déplacements pour se rendre au travail, pour se rendre chez le médecin ou le pharmacien ...

C'est normal qu'il y ait des différences et par ailleurs nos taxes plus basses à Epretot soulignent les efforts de gestion que nous faisons chaque jour et particulièrement pour la réduction drastique des dépenses non productives de fonctionnement.

On veut nous faire croire que plus on est gros moins on paie cher, **ceci est faux**, parce que la plupart du temps on ne s'adresse pas aux mêmes fournisseurs.

La CCSRC est une entité qui est bien gérée, homogène qui est au service de la population et qui coopère avec les communautés voisines ; elle est parfaitement viable.

C'est le Ministre lui-même qui reconnaît qu'une communauté peut être viable dès lors qu'elle compte plus de 5 000 habitants or nous en comptons 17 400.

On ne doit pas nous imposer une fusion contre la majorité de nos communes.

Le Maire

